

## INFORMATIONS

### Déroulement de la Formation

- ◆ 1<sup>ère</sup> année : 158h de formation, sur 23 journées de cours
- ◆ 2<sup>ème</sup> année : 96h de formation, sur 15 journées de cours

### Lieux de Formation

Université de Bourgogne, campus Montmuzard.

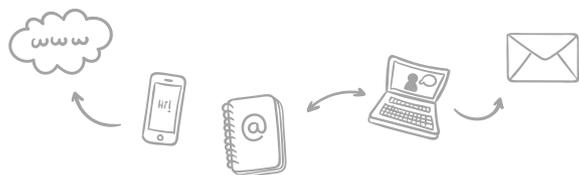
### Méthodes Pédagogiques

Développements théoriques et applications pratiques.

### Frais de formation pour la Formation Continue

Se renseigner auprès du SEFCA pour la tarification.

Des prises en charge peuvent être obtenues au titre de la formation continue.



## CONTACTS

### Programme et Organisation Pédagogique

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
UFR Droit et Sciences Économique et Politique  
4, Bd Gabriel  
21072 DIJON Cedex

Responsable pédagogique  
Vincent BONNET  
vincent.bonnet@u-bourgogne.fr

Secrétaire pédagogique  
Delphine BORNE  
delphine.borne@u-bourgogne.fr  
Tél : 03 80 39 53 56



### Gestion Administrative

SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE  
ET PAR ALTERNANCE - SEFCA

SEFCA - Maison de l'Université  
Esplanade Erasme - BP 27877  
21078 DIJON Cedex

Tél : 03 80 39 51 80

Secrétariat et Ingénierie de Formation Continue  
formation.continue-droit@u-bourgogne.fr

[www.u-bourgogne.fr](http://www.u-bourgogne.fr)



Conception : SEFCA - © photo : fotolia - Juin 2016

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### Sur demande

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'Université de Bourgogne.

[u-bourgogne-formation.fr](http://u-bourgogne-formation.fr)

### Transmission du Dossier

Le dossier de candidature pédagogique est à adresser :  
Université de Bourgogne  
UFR Droit et Sciences Économique et Politique  
À l'attention de Mme Delphine BORNE  
4, Bd Gabriel - BP 17270  
21078 DIJON Cedex

MASTER PROFESSIONNEL

DROIT NOTARIAL

RÉGIME SALARIÉ /  
FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE



## ▼ PRÉ-REQUIS

- ◆ Master 1 en Droit (ou ancienne maîtrise en Droit ou ancienne licence en quatre ans).
- ◆ Expérience professionnelle avérée jugée équivalente (par Validation des Acquis de l'Expérience).
- ◆ Diplôme français ou équivalent en Master 1 en Droit.

## ▼ PUBLIC CONCERNÉ

- ◆ Salariés des offices notariaux
- ◆ À titre exceptionnel, d'autres professions proches du notariat

## ▼ RYTHME DE LA FORMATION

### ◆ Cours

Cours le samedi et quelques vendredis dans l'année.

Ce master 2 se prépare en 2 ans.

## ▼ UNE FORMATION DE QUALITÉ

Formation assurée dans les domaines du droit de la famille, contrats, immobilier, gestion patrimoniale, fiscalité grâce à une collaboration très étroite entre les professionnels de ce secteur et une équipe universitaire de Professeurs et Maîtres de conférences reconnus par leurs travaux.

## ▼ PROGRAMME DE LA FORMATION

### ■ MASTER 2 / 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE | 158h

- ◆ Droit de la famille (36h)
- ◆ Protection des personnes (6h)
- ◆ Droit immobilier (36h)
- ◆ Droit rural (12h)
- ◆ Droit commercial (9h)
- ◆ Droit général des contrats (6h)
- ◆ Fiscalité notariale (9h)
- ◆ Anglais (15h)
- ◆ Correction galop d'essai et méthodologie du mémoire (6h)
- ◆ Examens (20h)

Toutes ces journées de formation ont lieu le samedi, excepté le « Droit général des contrats » qui se fait en semaine (un vendredi) avec les étudiants du régime général.

### ■ MASTER 2 / 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE | 96h

- ◆ Droit de la famille (18h)
- ◆ Droit international privé (6h)
- ◆ Droit immobilier (24h)
- ◆ Droit des sûretés (12h)
- ◆ Droit des biens (6h)
- ◆ Droit des assurances (9h)
- ◆ Droit des sociétés (6h)
- ◆ Droit de l'urbanisme (9h)
- ◆ Examens (6h)

Toutes ces journées de formation ont lieu le samedi.

## ▼ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Fournir une formation pré-professionnelle aux étudiants envisageant leur carrière dans le notariat et un moyen de formation permanente pour les professionnels de ce secteur en leur permettant de mettre à jour ou perfectionner les connaissances acquises par la reprise d'études de haut niveau à l'Université.

## ▼ DÉBOUCHÉS

◆ La formation permet aux étudiants d'intégrer le **Diplôme Supérieur de Notariat (DSN)**, organisée conjointement par le Centre de Formation Professionnelle Notariale (CFPN) et l'Université. Le DSN est délivré par l'université de Bourgogne.

A l'issue du DSN, les étudiants sont diplômés notaires et peuvent intégrer la profession notariale en qualité de notaire-assistant et notaire salarié ou encore traiter en vue d'une association ou de la reprise d'une étude individuelle.

◆ Pour les personnes qui ne souhaiteraient pas intégrer le parcours notarial, de multiples débouchés différents sont ouverts dans d'autres domaines : services de promotion immobilière, négociation foncière, administration de biens, audit et conseil immobiliers, gérance de SCI, gestion de copropriété, ingénierie patrimoniale, montages financiers et garanties bancaires, assurances.

◆ À titre dérogatoire, après avis du Directeur de la formation et autorisation du Directeur de l'Ecole doctorale et du Chef d'établissement, le Master 2 Professionnel Droit Notarial ouvre la possibilité de rédiger une thèse de doctorat sur un sujet intéressant le droit privé.

